



Contrôle Fiscal en Guadeloupe : Une demie VICTOIRE qui en appelle d'autres !

Le mois d'avril fut riche en rebondissements concernant le contrôle fiscal en Guadeloupe. Il accoucha d'une restructuration dont les uniques gagnants sont les SIP qui voient renaître des cellules CSP jadis supprimées au plus fort de la tempête qui balaya plus de 200 emplois entre 2008 à 2024 chez nous. 1 cadre A et 2 B seront affectés à Morne Caruel, 1 B à Basse-Terre. Nous avons applaudi la mesure. Cette revendication fut constamment portée par le SAFIP CGTG depuis que ces services dédiés aux particuliers furent dépecés.

Cependant le compte n'y est pas et nous l'avons rappelé, car l'immense majorité des fraudes ne concerne pas les particuliers mais les entreprises (TVA, IS) et les hauts revenus.

Concernant le PCRP, après que le SAFIP CGTG ait rappelé l'ensemble des revendications des agents du service, le DRFIP reconnaissait être attentif à la situation et avait l'espoir d'accompagner l'arrivée du cadre C, transféré du SPFE avec les missions liées à la relance amiable des successions, d'un cadre B d'ici le mois de septembre et ses nouvelles arrivées.

Nous avons rappelé qu'il ne serait pas acceptable qu'il soit prélevé sur les emplois des services de gestion existants au motif que le bateau prend l'eau et qu'écoper demande des bras.

Sur la situation plus globale de la restructuration des brigades et du PCE, nous avons obtenu que la nouvelle configuration soit transitoire et que l'objectif à très court terme (arrivée d'un IP ou IDIV) est de constituer 2 brigades de plein exercice composées de 6 vérificateurs (voire plus), revendication soufflée par les personnels et défendue par le SAFIP CGTG et les autres organisations.

Nous avons également obtenu que les agents demeurent physiquement dans la configuration existante aujourd'hui, à savoir la BDV 2 et ses 4 vérificateurs dans l'annexe et le PCE dans le bâtiment principal.

Nous avons tout de même émis une réserve sur la période transitoire qui imposait (avec son timide consentement) à la responsable du PCE deux services composés au total de 11 cadres A et de 1 cadre B, et qui nécessitent deux modes de gestion très différents et le suivi d'objectifs très ambitieux.

Nous resterons très vigilants concernant l'évolution de ce dossier et les conditions d'exercice des agents impactés.

Si vales valeo! Nou la évè zòt

Abymes, le 25 avril 2025

Les élus SAFIP-CGTG Guadeloupe

Bertin CHENILCO, Steeven FREDERIC, Cécile BLONDIN,

Alyette BEAUJOUR, Faten THÉZÉNAS, Frédéric TURLET, Régine DRACON, Céline DOUCHEMENT,

Cathia ARISTEE, Anthony BANDO

Les experts, Laure DUTARTE, Charles-Henri GUSTAVE